

SEANCE DU 12 AVRIL 2013

L'an DEUX MIL TREIZE, le DOUZE AVRIL à 20 h 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique à la Mairie sous la présidence de M. René REGNAULT, Maire, Sénateur Honoraire, Chevalier de la Légion d'Honneur.

PRESENTS : MM. René REGNAULT, Loïc CAMPION, Hubert VERDIER, Daniel DURE, Mmes Madeleine BEDU, Liliane BRIAND, Geneviève BRIOT, Stéphanie COUDRAY, Valérie IMBERT, Andrée JOSSELIN, Patricia RAULT, MM. Paul BERVAS, Jean Yves LE DANTEC et Thierry RECTON.

SECRETARE : Mme Patricia RAULT

Convocation du 5 avril 2013

TAUX D'IMPOSITION 2013

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des voix, décide de reconduire les taux d'imposition 2012 et vote les taux ci-dessous :

- | | |
|----------------------------|----------|
| ▪ Taxe d'habitation | 19.43 % |
| ▪ Taxe foncière (bâti) | 19.53 % |
| ▪ Taxe foncière (non bâti) | 83.27 %. |

BUDGETS 2013

COMMUNE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des voix, adopte le budget 2013 présenté par Monsieur le Maire, lequel s'équilibre en recettes et en dépenses ainsi qu'il suit :

- | | |
|-----------------------------|----------------|
| ▪ Section de fonctionnement | 1 170 300.00 € |
| ▪ Section d'investissement | 810 592.87 € |

POLE DE TOURISME DE BEAUSEJOUR

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des voix, adopte le budget annexe 2013 du pôle de tourisme de Beauséjour présenté par Monsieur le Maire, lequel s'équilibre en recettes et en dépenses ainsi qu'il suit :

- | | |
|----------------------------|--------------|
| ▪ Section d'exploitation | 278 580.00 € |
| ▪ Section d'investissement | 271 857.66 € |

LOTISSEMENT DU PRIAIS

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des voix, adopte le budget annexe 2012 du lotissement du Prais (extension du Bourg) présenté par Monsieur le Maire, lequel s'équilibre en recettes et en dépenses ainsi qu'il suit :

- | | |
|-----------------------------|-------------|
| ▪ Section de fonctionnement | 32 064.28 € |
|-----------------------------|-------------|

ACQUISITIONS 2013

Le Conseil Municipal, suite au vote du budget, donne pouvoir au Maire pour effectuer les acquisitions, engager les travaux ci-dessous et régler les dépenses correspondantes :

Budget commune

Objet	Montant approximatif TTC
Achat 2 débroussailleuses	600 € (l'unité)
Harnais élagage	300 €
Echafaudage	800 €
Perceuse-visseuse	500 €
Vestiaires pour cuisine restaurant scolaire	400 €
Rideaux salle culturelle	3 000 €
Rénovation éclairage public abords mairie et illumination église	6 000 €

POLE DE TOURISME DE BEAUSEJOUR

EMPRUNT

Monsieur le Maire :

- ✚ soumet au Conseil Municipal la proposition de la Commission des Finances de réaliser un emprunt de 50 000 € (partie de l'emprunt déjà inscrit en 2012 et non réalisé),
- ✚ fait part des propositions reçues de la Caisse d'Epargne, du Crédit Agricole et du Crédit Mutuel de Bretagne.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des voix, décide la réalisation auprès du Crédit Mutuel de Bretagne d'un emprunt d'un montant de 50 000 € dont les caractéristiques sont les suivantes :

- ✚ Taux fixe : 3.74 %
- ✚ Durée du prêt : 15 ans – Echéances annuelles

PERSONNELS

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré et à l'unanimité des voix, décide

- ✚ LE RENOUVELLEMENT DE L'EMPLOI DE RESPONSABLE DU POLE DE TOURISME DE BEAUSEJOUR chargé également de la promotion du tourisme pour la période du 1er avril 2013 au 31 mars 2014,
- ✚ la création des emplois saisonniers ci-dessous :
 - Animateur : emploi à temps complet,
 - Agent d'accueil chargé de la tenue de l'épicerie - bar du camping mais aussi d'assister le responsable et l'animateur,
 - Agent d'entretien à temps non complet

SUBVENTIONS HORS COMMUNE 2013

Le **CONSEIL MUNICIPAL**, à l'unanimité, vote les subventions ci-dessous aux associations hors commune (à condition qu'elles aient fourni des pièces comptables) au titre de l'année 2013 :

CANAUX DE BRETAGNE	200 €
DIN'HANDISPORT	16.70 €
CHAMBRE DES METIERS PLOUFRAGAN	127.80 €
SECOURS POPULAIRE	16.70 €
CROIX D'OR ALCOOL ASSISTANCE	26.00 €
EAUX ET RIVIERES DE BRETAGNE	33.40 €
STEREDENN – F.J.T.	16.70 €
MISSION LOCALE PAYS DINAN	2 081.45 €
PROMETHEE	16.70 €
RESTOS DU COEUR	124.80 €
SECOURISTES ACTIFS DINAN	20.20 €
S.N.S.M.	16.70 €
Comité défense ligne SNCF DINAN DOL	20.00 €
COMICE AGRICOLE	469.50 €
A.D.A.P.E.I.	16.70 €
M.F.R. ELLIANT (29)	21.30 €
Chambre des métiers RENNES	21.30 €
M.F.R. QUESTEMBERG	21.30 €
C.C.I. de Brest	42.60 €
Donneurs de sang	16.70 €
LA BEAUMANOIR	100.00 €
LA DINANNAISE	150.00 €
FONDS D'AIDE AUX JEUNES 18-25 ans	547.75 €
ADOT 22 (DON D'ORGANES)	20.80 €
VISITE MALADES ETS HOSPITALIERS	16.70 €
U.N.A.F.A.M.	16.70 €
LEUCEMIE ESPOIR	16.70 €
C.E.P.S. DINAN TRIATHLON	50.00 €
FEDERATION MALADES HANDICAPES	16.70 €
LIGUE CONTRE LE CANCER	37.10 €
INFIRMES MOTEURS CEREBRAUX	16.70 €
LIGUE DROITS DE L'HOMME DINAN	16.70 €
MUSEE DU RAIL DINANNAIS	16.70 €
HORIZON EMPLOI	16.70 €
QUATRE VAULX LES MOUETTES	42.60 €
A.A.P.P.M.A. (pêche)	16.70 €
KIWANIS	100.00 €
LYCEE SAVIO DINAN	127.80 €
Ass. PARALYSES DE France	16.70 €
ASS. NATIONALE ELUS LITTORAL	115.00 €
INSTITUT PAUL CEZANNE – FOUGERES	21.30 €
R.A.S.E.D. DINAN	Base 2 € par 77 élèves = 154 €
Fonds Solidarité Logement (géré par la C.A.F.)	450.00 €
ACCUEIL FAMILLES DETENUS MAISON ARRET (A.F.D.M.A.)	50.00 €
SECOURS CATHOLIQUE	16.70 €
CROIX ROUGE	31.70 €
BANQUE ALIMENTAIRE	50.00 €
VIE LIBRE DINAN	16.70 €
PREVENTION ROUTIERE	16.70 €
A.P.A.J.H.	16.70 €
PROTECTION CIVILE	16.70 €
ASS. FRANCAISE MYOPATHIES 22	16.70 €
A.D.I.L.	16.70 €
Ass. France ALZHEIMER 22	37.10 €
Enfant dans la ville	160.00 €